



MINISTÈRE DES TRANSPORTS MARITIMES ET AÉRIENS

Projet d'Aménagement de Corridor Maritime et de Facilitation du Commerce Régional

AVIS DE RECRUTEMENT

Titre du poste : Assistant Technique International en Ingénierie Maritimes et Portuaires

Projet : Projet d'aménagement de corridor maritime et de facilitation du commerce régional.

Lieu : Moroni – Grand-Comores

Date limite de dépôt : 07/08/2024

1. L'Union des Comores a bénéficié du Fonds Africain de Développement (FAD) une avance au titre de la Facilité de Préparation de Projet (PPF) d'un montant 4 749 407 d'Unités de Compte (UC), en vue de financer la préparation du Projet d'aménagement de corridor maritime et de facilitation du commerce régional. Il est prévu qu'une partie des sommes accordée au titre de ce Don soit utilisée pour le recrutement d'un(e) d'un Assistant Technique International en ingénierie Maritimes et Portuaires pour appuyer le projet dans le domaine Maritimes et Portuaires.
2. Conformément aux termes, la mission principale du Consultant sera d'appuyer et d'assister le Gouvernement des Comores à travers l'UGP dans domaines ci-après : (i) la gestion technique du projet ; (ii) la gestion administrative du projet ; (iii) le renforcement des capacités du personnel de la CEP, de l'ANAM et de la SCP et (iv) réaliser toutes activités compatibles avec la mission d'assistance technique relative à la gestion technique et administrative du projet
3. La durée de la mission du Consultant est une (01) année renouvelable
4. Le Ministère des Transports Maritime et Aérien, à travers le Projet d'Aménagement de Corridor Maritime et de Facilitation du Commerce Régional (PACMFRCR), invite par le présent avis, les consultants individuels éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.
5. Le poste sera confié à un/e expert/e en ingénierie maritime et portuaire avec une expérience professionnelle de minimum de quinze (15) ans dans les domaines d'intervention du projet (port, domaine de développement, la conception et construction des grandes infrastructures maritimes et portuaires).
6. Les consultant(e)s seront évalués sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

1. Qualifications générales (formation, expériences générales)	30
1.1 Être titulaire d'au moins un diplôme Bac+5 - <i>Qualification inférieure, non conforme : Disqualifié</i>	
1.2 Une formation en gestion portuaire.	
1.3 Expériences générales dans la gestion portuaire ou ingénierie maritime : 10 ans Inférieur à 10 ans= 0	
2. Expériences spécifiques relatives aux prestations à réaliser	70
2.1. Avoir réalisé au moins 05 ans d'expériences dans le poste d'Assistant Technique en ingénierie Maritimes et Portuaires: <i>La note obtenue sera en fonction du nombre de prestations similaires.</i> <i>Prestations similaires inférieures à 05 : 0</i>	
2.2. Avoir des expériences internationales dans les pays autres que le pays de résidence	
2.3. Connaissance du secteur (transport maritime ...).	
2.4. Connaissance de logiciel de gestion (access, MS Project, Teamwork...)	
2.5. Connaissance du contexte du pays	
Total General	100

7. Une liste restreinte sera dressée pour la mission au terme de la procédure d'évaluation des manifestations d'intérêt.
8. Le score minimum requis pour être sélectionné est de 60 points sur 100. Le/la candidat(e) classé(e) premier(e) dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité(e) à négocier un contrat. Au cas où des consultant(e)s seront classé(e)s 1er ex-aequo, le/la candidat(e) ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences spécifiques à la mission sera sélectionné(e).
9. Les candidats intéressés devront soumettre une Manifestation d'intérêt comprenant les pièces suivantes : (i) Une lettre de motivation ; (ii) Un Curriculum Vitae mis à jour et fournissant le nom, le titre, les coordonnées Email et téléphoniques relatives aux références techniques ; (iii) Une photocopie certifiée des diplômes, certificats et attestations de formation ; (iv) Les preuves des expériences similaires précédentes. Les termes de références sont disponibles en demandant à l'adresse suivante : corridor.coordinateur@gmail.com et corridor.procure@gmail.com
10. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Méthodes et Procédures pour l'utilisation des Consultants » telles que définies dans la Politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaines de Développement (**Edition Octobre 2015**), qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
11. Une liste restreinte sera dressée pour la mission au terme de la procédure d'évaluation des manifestations d'intérêt.
12. Les Consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures ouvrables ou en faisant une demande formelle par e-mail : du lundi au vendredi de 8 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes (heure locale).

13. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par voie électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous sous plis fermé, au plus tard le **08/08/2024 à 14 heures 30 minutes** (heure locale), et porter expressément la mention :

« Monsieur le **Coordinateur du Projet d'aménagement de corridor maritime et de facilitation du commerce régional** (PACMFCR) « Manifestation d'intérêt N°2024/06/PPACMFCR), Intitulé du poste», Bureau de gestion de projet. »

Adresse e-mail : corridor.coordinateur@gmail.com et

[Copie : corridor.procure@gmail.com](mailto:corridor.procure@gmail.com)

14. La langue de soumission sera le **français**. Tout document qui serait présenté en dehors de la langue française ne sera pas considéré.

**Le Coordinateur du Projet
d'aménagement de corridor maritime et
de facilitation du commerce régional**